



MIEUX RÉSERVER ET VALORISER
NOS ÉCOSYSTÈMES - BIODIVERSITÉ



Parc naturel régional
du Doubs Horloger

PROGRAMME « UN CIEL ÉTOILÉ »

Préserver la qualité du ciel nocturne et réduire la pollution lumineuse



Source : Catherine Angyan

DESCRIPTION & CONTEXTE



Lors du lancement du Parc en 2021, un constat marquant émerge : **sur 94 communes, seules deux pratiquent l'extinction nocturne partielle de l'éclairage public**. Ce résultat interpelle d'autant plus qu'il s'agit d'un **territoire rural et de montagne**, où les nuisances lumineuses devraient être limitées.

Ce constat a constitué le point de départ d'un programme ambitieux, visant à engager les communes vers un **éclairage plus juste, plus sobre**, tout en utilisant le thème du ciel étoilé comme porte d'entrée vers de multiples enjeux :

- sobriété énergétique et maîtrise des coûts ;
- biodiversité nocturne, souvent oubliée ;
- santé humaine et rythmes biologiques ;
- patrimoine naturel partagé ;
- approche systémique de la transition écologique.

OBJECTIFS & ACTIONS

L'objectif est clair : **accompagner les élus et les acteurs du territoire pour réduire la pollution lumineuse, développer une culture de la sobriété et redonner sa place à la nuit.**

Actions menées :

- réalisation d'un atlas communal de la pollution lumineuse ;
- campagnes de mesures photométriques
- réunions publiques et ateliers de sensibilisation ;

ACTEURS

Le projet réunit :

- les communes engagées dans l'extinction nocturne ;
- Les EPCIs ;

RÉSULTATS & CONSEILS

Le programme doit permettre :

- une augmentation progressive du nombre de communes pratiquant l'extinction ;
- une réduction mesurable de la pollution lumineuse ;
- une meilleure prise en compte de la biodiversité nocturne dans les projets ;
- une culture territoriale de la sobriété et de la nuit retrouvée.

Conseils clés :

- commencer par un diagnostic partagé ;
- accompagner les élus, souvent en demande de repères techniques ;
- s'appuyer sur la médiation culturelle et scientifique pour changer les représentations ;
- travailler en réseau avec les syndicats d'énergie, les entreprises et les

- expérimentations d'extinction dans 31 communes depuis 2021 : les 31 éteignent bien désormais après expérimentation. Pas de retour en arrière.
- création d'une exposition (adaptation d'une exposition sur les insectes nocturnes et installation au monastère de consolation)
- et création d'un programme pédagogique sur la pollution lumineuse, développement d'animation sur le thème de la nuit : balades nocturnes avec associations, observation des étoiles avec un club d'astronomie, organisation d'un concours photo, etc.

- le SYDED, l'EPAGE, les associations locales ;
- un club d'astronomie mobilisé pour la médiation ;
- Les entreprises d'électricité (pour les sensibiliser).

partenaires pédagogiques ;

- forte adhésion des 31 communes engagées ;
- amélioration de la qualité du ciel ;
- retours positifs des habitants ;
- meilleure compréhension des impacts sur la biodiversité nocturne.

Conseils pour reproduire l'action :

- proposer des temps d'échanges sur le sujet ;
- commencer par un simple diagnostic à l'échelle des communes (aller sur le terrain avec les élus éventuellement) ;
- proposer des expérimentations limitées avant un passage définitif ;
- accompagner les élus avec des outils de communication adaptés ;
- associer les syndicats d'énergie pour l'expertise technique et les entreprises !

POUR ALLER PLUS LOIN : Site internet du PNR Doubs Horloger : parcdoubshorloger.fr

